



ARCHERS SAINTAIS

Maison des associations 31 rue du Cormier 17100 Saintes

site web : <https://archerssaintais.com>

Cotisations 2022/2023

	Primo Adhérent	Licence prise entre 01/01/23 et 31/03/23	01/04 et 30/06/23
Poussin 7-10 ans Né entre 1/01/13 et 31/12/15	125,00 €	100,00 €	80,00 €
Jeune 10-20 ans Né entre 1/01/03 et 31/12/12	130,00 €	110,00 €	90,00 €
Adulte > 21 ans Compétition Né avant le 1/01/2003	155,00 €	130,00 €	115,00 €
Adulte > 21 ans - Loisir Né avant le 1/01/2003	145,00 €	52,00 €	50,00 €
Adulte sans pratique - E	50,00 €		
Adulte Découverte - D (a/c 1er mars)	50,00 €		

Première année : **Droit d'entrée** (un seul par famille) : **25 euros**

A partir de la deuxième année de pratique : Utilisation du matériel d'archerie de l'association (Arc ou flèches , dragones, protèges bras ,palettes): **irrévocable**

30 euros forfait saison

A partir de la **3ème adhésion** d'une même famille, **déduction d'un tiers du montant de la cotisation** (les 2 premiers licenciés acquittent le tarif normal)

ARCHERS SAINTAIS Tarifs Cotisations saison 2022-2023 - FFSA sous convention FFTA

	Primo Adhérent	Licence prise entre 01/01/23 et 31/03/23	Licence prise entre 01/04/23 et 31/06/23
Jeune - 18 à 20 ans Né du 1/01/03 au 31/12/12	130,00 €	107,00 €	91,00 €
Adulte > 21 ans	140,00 €	112,00 €	96,00 €

Première année ; Droit d'entrée (un seul par famille) : **25 euros**

A partir de la deuxième année de pratique : Utilisation du matériel d'archerie de l'association (Arc ou flèches , dragones, protèges bras ,palettes): **30 euros forfait saison irrévocable**

A partir de la **3ème adhésion** d'une même famille, **déduction d'un tiers du montant de la cotisation** (les 2 premiers licenciés acquittent le tarif normal)